

Par M. ARMTRONG :—

Q.—Quels sont les salaires de ces hommes qui sont arrivés à se bâtir une maison ? R.—Il y en a un qui gagne \$11 par semaine, et un autre \$25.

Q.—Croyez-vous qu'un homme à la tête d'une famille de trois personnes, puisse, en vivant économiquement, mettre beaucoup de côté, sur un salaire de \$7 à \$8 la semaine ? R.—Il ne le peut pas.

Q.—Combien de loyer un homme aurait-il à payer dans cette ville, dans une localité respectable ? R.—Je dirais pas moins de \$10 à \$12 par mois.

ADAM H. BELL, fabricant de cigares, à St. Jean, N. B., appelé et assermenté.

Par M. FREED :—

Q.—Combien d'ouvriers employez-vous dans la fabrication des cigares ? R.—Quarante personnes.

Q.—Employez-vous des garçons et des filles ? R.—Oui.

Q.—Combien de garçons ou de filles employez-vous ? R.—J'emploie quinze filles ; quant au nombre des garçons je ne saurais le dire. Ils font un apprentissage de trois ans avant d'avoir achevé leur temps ; mais quand un garçon a passé un an et demie à ce travail, il y est assez au fait et il peut travailler de manière à ce que son patron y trouve du profit.

Q.—A quel travail les filles sont-elles employées ? R.—A mettre les cigares en boîtes, à écôter et à remplir les moules.

Q.—Quels gages vos écôteuses gagnent-elles ? R.—Je n'ai jamais engagé d'écôteuses ; en quelque sorte ceci est une nouvelle industrie à St. Jean. J'ai engagé une fille et je lui ai appris à écôter et elle gagne \$3 par semaine. Elle écôte les capes seulement ; mais j'ai d'autres filles qui gagnent de \$5 à \$6 par semaine.

Q.—Travaillent-elles aux moules ? R.—Oui.

Q.—Payez-vous vos employés aux pièces ou par semaine ? R.—Nous les payons aux pièces.

Q.—Quels gages les filles reçoivent-elles quand elles commencent à travailler ? R.—Elles ne reçoivent rien les deux premières semaines ; je ne donne rien aux garçons ni aux filles pendant ce temps ; mais le premier mois, elles ont \$2 ; le suivant, \$4 ; le troisième, \$6. J'ai des apprentis qui travaillent à l'atelier et auxquels je donne \$3.50 par semaine ; et il y en a un de ceux-là qui n'a été qu'un an à faire ce travail. Quelques fois j'ai pris de ces employés pendant trois mois pour voir comment ils réussiraient ; mais généralement ils deviennent peu soigneux.

Q.—Vos ouvriers sont-ils payés au mille ? R.—Oui ; je paie jusqu'à \$10 le mille quelques marques de cigares.

Q.—Quel salaire donnez-vous à un bon ouvrier bien capable ? R.—De \$18 à \$20 par semaine.

Q.—Quels gages payez-vous aux garçons ? R.—Quand ils écôtent, les garçons ne reçoivent pas autant que les filles, bien qu'ils ne me quittent pas si soudainement. J'ai eu des filles qui ont passé deux ans et demie chez moi puis elles se marient ; mais les garçons restent généralement fidèles au travail.

Q.—Ces garçons travaillent-ils aux bancs ? R.—Quelques uns y travaillent ; d'autres travaillent aux capes.

Q.—Apprennent-ils bien le métier ? R.—Ils apprennent à faire le cigare, à le manier et à le mouler.